



RECU EN PREFECTURE

Le 06 octobre 2023

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20230925-D00725410-DE

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Publié le : 10/10/2023

Séance du 25 septembre 2023

Le Conseil Municipal, convoqué le 18 septembre 2023, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents à l'hôtel de Ville : Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 3), Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH (à compter de la question n° 4), M. Sébastien COUDRY (à compter de la question n° 4), M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLIOLO (à compter de la question n° 4), Mme Sadia GHARET (à compter de la question n° 31), M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n° 4), M. Damien HUGUET (à compter de la question n° 5), M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI, Mme Carine MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Yannick POUJET (à compter de la question n° 3), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE (à compter de la question n° 3), Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN (à compter de la question n° 4), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire : Mme Elise AEBISCHER,

Étaient absents : Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR,

Procurations de vote : Mme Julie CHETTOUH à Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Sébastien COUDRY à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Lorine GAGLIOLO à Mme Claudine CAULET (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Sadia GHARET à M. Hasni ALEM (jusqu'à la question n° 30 incluse), M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Damien HUGUET à Mme Annaïck CHAUVET (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Marie-Thérèse MICHEL à M. Anthony POULIN, M. Yannick POUJET à Mme Carine MICHEL (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Françoise PRESSE à M. Nathan SOURISSEAU (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Juliette SORLIN à Mme Frédérique BAEHR (jusqu'à la question n° 3 incluse)

OBJET : 20 - Action Jeunesse - "Bienvenue aux étudiants 2023" - Aide à l'Université de Franche-Comté (UFC) et au Bureau des Associations Franc-Comtoises (BAF)

Délibération n° 2023/007254

Action Jeunesse
"Bienvenue aux étudiants 2023"
Aide à l'Université de Franche-Comté (UFC) et au Bureau des Associations
Franc-Comtoises (BAF)

Rapporteur : Mme Claudine CAULET, Adjointe

Résumé :

L'université de Franche-Comté (UFC) organise son évènement phare de la rentrée « Bienvenue Aux Etudiants » (BAE) du 11 au 14 septembre 2023 sur l'ensemble des campus bisontins. Les objectifs de cette manifestation sont multiples : l'accueil et l'information des étudiants primo-arrivants, la découverte de leur ville d'études et de leurs campus, ainsi que la création de liens sociaux lors d'activités conviviales, sportives et culturelles.

La Ville est sollicitée, au titre de sa politique jeunesse, pour un soutien logistique et financier à deux demandes de subventions : 3 450 € pour l'UFC pour l'organisation de cette semaine d'accueil et 5 200 € pour la BAF (dont 1 500 € de la Direction Sécurité et Tranquillité Publique) au titre du concert de clôture « Bouge Ta Rentrée » à la Gare d'Eau.

La subvention globale pour l'évènement de rentrée 2023 s'élève à 8 650 €

I - Demande de l'Université de Franche-Comté (UFC) – Bienvenue Aux Etudiants

Le Bureau de la Vie Etudiante (BVE) de l'UFC pilote les actions de rentrée, déployées sur l'ensemble des sites universitaires de Franche-Comté. Cependant, l'essentiel des étudiants de l'université étant basés à Besançon, le territoire grand-bisontin est largement privilégié en termes de manifestations. L'évènement « Bienvenue Aux Etudiants » vise à :

- accueillir le plus grand nombre d'étudiantes et d'étudiants primo-arrivant-es de l'université de Franche-Comté sur l'ensemble des villes universitaires autour d'un évènement culturel, sportif, informatif, social et solidaire ;
- associer les étudiant-es d'années supérieures à l'organisation de la manifestation afin de développer l'engagement étudiant dans l'accueil de leurs pairs ;
- marquer la rentrée étudiante en organisant une action d'ampleur pour faire communauté ;
- renforcer les liens entre les établissements d'enseignement supérieur et leurs étudiant-es ;
- lutter contre l'isolement social et la précarité étudiante.

Les animations sont définies en concertation dans le cadre d'un comité de pilotage constitué d'associations étudiantes, de collectivités locales et des institutions présentes sur le territoire et partenaires de cet évènement. Ce comité de pilotage se réunit régulièrement depuis le début d'année pour élaborer un programme d'actions diversifiées.

-
- Programme sur le site bisontin :

• Villages étudiants : stands ludiques et dynamiques des associations étudiantes, partenaires publics, services de l'université...

- o Lundi 11 septembre 2023 de 11h à 14h – Campus du Haut-de-Chazal
- o Mardi 12 septembre 2023 de 11h à 14h – Campus de la Bouloie
- o Mercredi 13 septembre 2023 de 11h à 14h – Campus Mégevand

• Grand jeu de type olympiades : parcours à faire au travers d'énigmes, épreuves, avec lots à gagner.

- o Jeudi 14 septembre après-midi - Campus de la Bouloie

• Autres activités au programme de « BAE » : sur la semaine, les associations et partenaires proposent des activités (concert, ciné plein-air, soirée culturelle...) ouvertes à tous les étudiants.

Le lien entre les différents moments de BAE sera fait via « la gazette de BAE » qui contiendra l'ensemble des informations (programme, parcours olympiades, défis...). Cette gazette sera distribuée aux étudiants et le programme sera à retrouver sur le site bienvenueauxetudiants.org.

A noter, la présence de plusieurs stands Ville/GBM lors des villages étudiants : service Vie Etudiante, Mission Jeunesse, Musée des Beaux-Arts/Musée du Temps, DSTP (stand prévention des conduites à risques), ainsi que la direction Education qui proposera des postes d'animateurs périscolaires.

- Rappel du soutien Ville à l'UFC:

Année	2022	Projet 2023
Subvention	3 450 €	3 450 €

En 2022, la subvention de 3 450 € avait permis à plus de 800 étudiants boursiers bisontins de bénéficier de sacs de bienvenue constitués le plus possible de produits locaux écoresponsables (savon, préservatifs, bouchons d'oreilles, serviettes périodiques lavables pour les packs féminins, chèque cadeau, ...)

En 2023, le BVE a décidé de ne pas renouveler ces sacs de bienvenue. La demande de soutien concerne donc cette année l'organisation générale de l'évènement (animations, logistique et sécurisation des sites, communication et site internet, restauration, actions solidaires (troc party)).

A ce titre, la Ville est sollicitée pour un appui financier de 3 450 € sur un budget global multi-sites de 91 000 €.

En cas d'accord, la dépense totale sera prise en charge sur la ligne de crédit 65.23.65731.0022078.10004.

II - Demande du Bureau des Associations Franc-Comtoises (BAF) – Concert « Bouge Ta Rentrée »

La BAF, fédération regroupant de nombreuses associations étudiantes sur l'ensemble du territoire franc-comtois organise le concert de clôture de la semaine « Bienvenue Aux Etudiants ». Situé sur le site de la Gare d'Eau, il permettra à tous les étudiants de se réunir le 14 septembre au soir autour d'un événement festif et gratuit. Au total, ce sont entre 4 500 et 5 000 étudiants qui pourront être accueillis sur le site simultanément et profiter des 7 groupes et artistes qui se succéderont de 19h à 01h.

Initié en 2022, le partenariat avec le Bureau de la Vie Etudiante de l'université se poursuit, tout comme l'appui technique du Bruit Qui Pense, entreprise bisontine spécialisée dans l'évènementiel.

Les accès seront régulés via un système de billetterie qui sera mis en place en amont du projet. Le village partenaires sera présent durant l'intégralité du concert, afin de permettre aux participants de découvrir différents services, dont ils pourraient avoir besoin durant leur année universitaire. Ce village accueillera notamment un stand de la Direction Sécurité et Tranquillité Publique, ainsi qu'un stand d'Info Jeunes Bourgogne Franche-Comté.

Côté sécurité, la Société Nationale de Sauvetage en Mer de Montbéliard (SNSM) sera présente. Des « Personnes de Confiance », chargées de reconnaître et accompagner toute personne dans une situation de mal-être seront formées, une équipe d'agents de sécurité sera présente et la DSTP distribuera des dispositifs de préventions contre les risques (alcootest, bouchons d'oreilles, ...). A noter que la buvette distribuera des boissons non-alcoolisées.

La Ville est sollicitée pour un appui financier à hauteur de 5 200 € (dont 3 700 € du service Vie Etudiante et 1 500 € de la Direction Sécurité et Tranquillité Publique) sur un budget prévisionnel de 81 523 €.

- Rappel du soutien Ville à la BAF :

Année	2022	Projet 2023
Subvention	5 200 €	5 200 €

En cas d'accord, la subvention de 5 200 € sera versée après abondement par un déplacement de crédits de 1 500 € de la DSTP, dans le cadre de ses actions de prévention des risques lors des soirées festives.

En cas d'accord, la dépense totale de 5 200 € sera prise en charge sur la ligne de crédit 65.23.6574.0022078.10004.

M. Anthony POULIN (2), Mme Karine DENIS-LAMIT (1), Mme Frédérique BAEHR (1), M. Jean-Emmanuel LAFARGE (1), M. Yannick POUJET (1), Mme Pascale BILLEREY (1), élus intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'attribution de deux subventions :

- 3 450 € à l'Université de Franche-Comté (UFC) pour la tenue de « Bienvenue Aux Etudiants 2023 »,
- 5 200 € au Bureau des Associations Franc-Comtoises (BAF) au titre de la soirée-concerts.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 47

Contre : 0

Abstention* : 0

Conseillers intéressés : 7

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

La Secrétaire de séance,



Mme Elise AEBISCHER,
Adjointe

Pour extrait conforme,
La Maire,



Anne VIGNOT